



JOURNAL DE Janvier 2021

LA PATERNELLE

ASSOCIATION

25ème année - Numéro 68



Sommaire

- EDITO 2
- LA PATERNELLE
Décès et utilité 2
- TÉMOIGNAGE
Merci 3
- AFFILIATION
Situation personnelle 3
- NOUVEAUX BULLETIN
Nouveaux BV avec QR CODE 4
- COLORIAGE
Un peu de détente 4
- CONTACTS
Les coordonnées 4

FÊTE DE NOËL 2020

Avec ces fermetures, ouvertures, limitations, dispositions, réouvertures, refermetures et reports divers et variés, touchant tel ou tel secteur, ces hauts et ces bas au niveau du nombre de cas de contamination, le sort de la fête de Noël de La Paternelle a longtemps baigné dans l'incertitude, même s'il fallait faire preuve d'un bel optimisme pour espérer que celle-ci ait assurément lieu dans un monde bouleversé par un chaos sanitaire tel que celui qui a marqué l'année 2020.

Finalement, le couperet est tombé si bien que nous avons dû nous résoudre à annuler cette manifestation pourtant tant attendue. Pour le coup, les salles obscures le sont restées et le Père Noël s'est vu contraint de subir les désagréments d'un confinement au milieu de ses lutins, en compagnie d'une Mère Noël excédée par son inaction. Exeunt le port du masque, les places libres entre les spectateurs, les désinfectants, les sens de déplacement ! Les règles sanitaires que nous avons prévues n'auront pas suffi à maintenir ouvertes les portes du cinéma pour nos retrouvailles de fin d'année.



Un père Noël inconsolable

Malgré le climat incertain et délétère qui a assombri toute la période, ce ne sont pas moins de 136 adultes et 159 enfants qui s'étaient inscrits à cette manifestation et qui ont dû y renoncer. La magie de Noël aidant, ces 295 personnes ont reçu chacune un bon qui leur permettra d'assister à la projection d'un film de leur choix quand les circonstances seront plus propices.

La générosité de Cinepel SA, malgré un contexte économique qui ne lui est pas favorable, nous a permis de bénéficier d'un rabais non négligeable sur le prix des billets d'entrée.

Un bonheur n'allant jamais seul, c'est la banque Raiffeisen Littoral et Vallées qui nous a offert le montant nécessaire au paiement de ce cadeau de Noël.

À vos agendas

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
(sous réserve)
VE 28 mai 2021 à 19h00
Pinte de la Petite Joux
Renseignements sur notre site

On le voit, il n'y a pas que du noir ou du blanc, tout est en nuances. Le manichéisme n'a pas cours quand il s'agit de La Paternelle. D'une situation dégradée a ainsi émergé un élan de bonté inespéré, si bien que la tristesse d'une communion avortée a pu être atténuée par une sympathique attention. La substantifique moelle de notre association, l'aide aux veuves, veufs et orphelins, est la meilleure garante de la pérennité de son action et il ne fait aucun doute que nous saurons surmonter les difficultés qui ne manqueront pas de se dresser encore sur notre chemin.

« Je te souhaite une bonne année »
 « Remplie d'amour, remplie de rêve »
 « Je te souhaite de te rendre compte de la chance d'être là, de se dire qu'au bout du compte on se plaint un peu trop parfois »
 « Je te souhaite de partager, car à plusieurs tout est meilleur »
 « Je te souhaite de savoir qu'à force d'être négatif, on n'arrive plus jamais voir, le bon côté, le positif »

J'aurais voulu débiter cette année avec quelques phrases tirées du texte d'une chanson de Grégoire qui m'a particulièrement touché. Son message correspond tellement à ce que votre association voudrait transmettre au travers de son slogan « La vie devant » !

2020 est une année qui restera dans les mémoires tant elle a impacté notre quotidien. La Paternelle n'a pas été épargnée avec la quasi annulation de toutes ses manifestations. Nous avons toujours pu compter sur le soutien de nos annonceurs, nos commerçants ou restaurateurs et là, nous avons tenté de les soutenir avec nos moyens, par exemple au travers de nos annonces sur les réseaux sociaux...

Au-delà des drames que peuvent provoquer les fermetures imposées par la crise sanitaire, la Paternelle Association a dû faire face au décès de parents au sein de quatre familles. Pour le comité c'est toujours un moment difficile d'aller à la rencontre de nos membres touchés par le deuil. Nous sommes bien démunis face à cette injustice mais réconfortés par les soutiens que nous pouvons mettre à disposition. Le témoignage que vous découvrirez dans ce journal nous touche d'autant plus. Toutefois, nous ne pouvons rien sans votre soutien indéfectible et nous vous remercions d'avance de tout cœur de renouveler votre affiliation à La Paternelle.

Plus que jamais profitons des moments présents en je me permets de terminer cet édito par une autre phrase de cette magnifique chanson et

« D'apercevoir qu'au-dessus des pluies, le soleil continue de briller »

Je vous laisse aller la découvrir sur la chaîne YouTube de Grégoire et vous souhaite... *une bonne année. Prenez soin de vous comme vous prenez soin des autres !*

Daniel Favre

QUATRE FAMILLES PROTÉGÉES DE PLUS

Avec ses deux 20 qui se suivent, l'année 2020 aurait dû éveiller notre méfiance. A l'instar de l'heure miroir 20h20, dont se sert notre ange gardien pour nous prévenir que nous allons traverser une période difficile les jours à venir, l'évocation de cette suite de nombres laissait présager des temps obscurs et des grincements de dents. De fait, elle fut à peu près catastrophique, avec sa pandémie générant tout un vocabulaire inconnu l'année d'avant, comme les termes désormais abhorrés de « confinement », « distanciation sociale » ou « gestes barrières », et ses conséquences désastreuses sur les relations entre individus et l'économie.

Elle fut mauvaise en tout. Elle reste haïssable. Pire, elle est marquée par un nombre élevé de décès de membres de notre association qui compte désormais quatre familles protégées de plus, soit 28 orphelins de 3 à 19 ans et 14 familles.

Peu de lueurs sont venues troubler les ténèbres qui se sont répandues sur terre. De menus plaisirs glanés de-ci de-là entre deux restrictions, des dons désintéressés à notre association, des petites attentions, des rencontres presque à la sauvette. De son côté, La Paternelle a fait de son mieux pour apporter son soutien aux personnes touchées par le décès d'un proche au cours de cette sombre année.

Agissant au cas par cas, en fonction des nécessités de chacun, elle propose au plus vite à celui ou celle qui déplore le décès d'un conjoint ou d'un parent une visite à domicile de deux membres du comité pour l'épauler et évaluer ses besoins immédiats autant que pour présenter son action et les possibilités qui s'offrent pour l'avenir.

C'est précisément la force de notre association qui, n'étant pas une assurance, privilégie une aide directe plutôt qu'un versement d'argent, même si l'allocation unique de CHF 2'000.00 qui est versée à chaque famille en cas de décès et la rente annuelle de CHF 1'200.00 par enfant ne sont pas à dédaigner. Ce qui fait l'essence de La Paternelle, c'est l'encadrement qu'elle garantit, ou simplement sa présence. Avec La Paternelle, on n'est pas seul. Elle aide à aplanir, en toute discrétion et dans la mesure de ses possibilités bien sûr, les difficultés qui ne manquent jamais de survenir dans cette vallée de larmes. Chaque demande est examinée avec bienveillance au sein du comité.

Outre cette assistance ponctuelle, notre association s'appuie sur un réseau bien développé de professionnels pour offrir son soutien au parent resté seul ou à l'orphelin, que ce soit sur le plan psychologique avec par exemple la fondation As'trame, qui accompagne les familles touchées par un deuil en portant une attention spécifique aux besoins des enfants et adolescents, ou au niveau juridique grâce à un notaire de référence ou le bureau fiduciaire auquel La Paternelle a recours habituellement. Les démarches administratives, tant en relation avec l'imposition fiscale que les assurances, sont facilitées par l'intervention d'une professionnelle en ces matières.

De cette relation quasi familiale découlent des liens de proximité qui sont mis en exergue lors d'activités récréatives, de sorties ou de voyages organisés par notre association, pour lesquels les familles protégées bénéficient d'une participation financière.

On le voit, La Paternelle n'a pas le caractère anonyme d'une institution qui fournit mécaniquement une prestation lors de la survenance d'un événement incertain et aléatoire. Outre l'exemption du paiement des cotisations et l'affiliation de toute la famille à la REGA, elle propose avec humanité des services en tous genres adaptés à chaque cas, et c'est aussi pour cela qu'elle continue d'exister dans un monde où l'argent est roi mais ne résout pas tous les problèmes.

TÉMOIGNAGE - « LA VIE DEVANT, LA PATERNELLE À VOS CÔTÉS »

“Perdre sa conjointe ou son conjoint est une épreuve indescriptible.

Et lorsque qu'il y a des enfants cette dernière s'appesantit encore plus.

Subir la douleur de ses propres enfants, voir la tristesse dans leurs yeux est un déchirement.

On a l'impression que c'est la fin du monde, tout s'écroule.

Mais pour eux on a le devoir de tenir debout, de leur montrer que la vie continue.

Je suis en train de faire ce chemin semé d'embûches et dois faire face à cette situation.

C'est vraiment important d'être entouré, soutenu durant ces périodes ; avoir comme ange gardien La Paternelle qui se trouve à vos côtés est un soutien incommensurable.

Elle ne va pas supprimer la douleur, mais juste trouver les appuis nécessaires pour dégager un peu le chemin du deuil.

Elle permet de passer les obstacles avec un peu plus de sérénité.

Merci de tout cœur d'être auprès de notre famille.

Si vous êtes membres n'hésitez surtout pas à accepter la main tendue de La Paternelle, elle ne résoudra pas toute les situations mais elle saura vous guider, vous accompagner pour soulager un petit peu cette immense tristesse.

MERCI MILLE FOIS.”

AFFILIATION - CONSÉQUENCES D'UNE MAUVAISE INSCRIPTION

La plupart des êtres humains ont cette faculté extraordinaire de parvenir à refuser de prendre en compte une partie de la réalité qu'ils vivent comme inacceptable, parce que traumatisante ou menaçante. Ainsi, si l'on avait annoncé aux passagers embarquant sur le Titanic que ce dernier allait sombrer dans les eaux glaciales de l'Atlantique Nord, la grande majorité d'entre eux serait quand même montée à bord en considérant qu'il n'en serait rien vu la structure imposante du bateau. De même, quoique condamnés à mort dès notre naissance, nous vivons comme si nous étions éternels. Ce mécanisme, qui nous permet de nous défendre sur le plan psychologique souvent d'une manière opportune, nous conduits cependant parfois à ne pas accorder une attention suffisante à des sujets qu'inconsciemment nous reléguons à un second plan, voire troisième quand ce n'est pas davantage.

De la même manière, on se dit qu'une fois inscrit à La Paternelle, il n'y a plus lieu de s'inquiéter de quoi que ce soit, ou simplement on n'y pense plus. Et pourtant, les situations personnelles changent, les familles s'agrandissent, se dispersent ou se reforment ! Toutes ces modifications ne sont pas sans conséquence sur les prestations qui pourraient être versées par notre association en cas de deuil et c'est pour cette raison que notre secrétariat insiste régulièrement auprès des membres pour qu'ils mettent à jour les données les concernant mais force est de constater que les négligences ne sont pas rares et les effets de ces dernières pas anodins.

Ainsi, en cas de décès de l'un des parents cotisants, le fait de ne pas avoir annoncé la naissance ou l'adoption d'un enfant n'empêchera pas la veuve ou le veuf de percevoir l'allocation unique prévue de CHF 2'000.00 versée à la famille. Par contre, la rente annuelle de CHF 1'200.00 qui aurait dû être payée pour cet enfant jusqu'à l'âge de 20 ans ne le sera pas.

De même, il arrive que les changements dans la vie du couple ne soient pas signalés. Une union n'est pas annoncée ou l'on continue de payer une cotisation en tant que famille monoparentale au lieu de famille tout court. Or, il faut savoir qu'en cas de décès de la personne qui n'a pas été enregistrée, aucune prestation financière ne sera versée.

Il est clair que La Paternelle ne vous laissera pas tomber pour autant et qu'elle sera toujours à vos côtés pour un soutien moral et psychologique ainsi que pour des prestations ponctuelles si nécessaire, mais elle ne pourra pas déroger aux dispositions de l'article 3 de ses statuts qui stipule notamment qu'en cas de modification du statut familial, les membres sont tenus d'en informer dans les plus brefs délais le secrétariat de l'association, sous peine de se voir refuser des prestations en cas de décès et de l'article 25 qui exige que, pour bénéficier des prestations de notre association telles qu'elles sont définies dans le règlement des prestations adopté par l'assemblée générale, chaque membre annoncera la naissance d'un enfant, dans les trois mois et, qu'à défaut, les prestations ne sont pas versées.

Pour éviter ce genre de désagrément, nous vous invitons à annoncer sans délai tout changement dans votre situation personnelle à l'adresse de courriel info@lapaternelle.ch ou par courrier à :

La Paternelle Association
Case postale 54
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

NOUVEAUX BULLETINS DE VERSEMENT À « QR CODE »

Chers membres,

Comme chaque année, à pareille époque, vous trouverez votre facture de cotisation annuelle accompagnée de ce journal.

Cette fois pourtant, une nouveauté : le bulletin de versement à QR Code. Vous aurez donc le choix de payer votre cotisation en scannant le QR Code ou, comme auparavant, avec le bulletin qui se trouve au bas de votre facture.

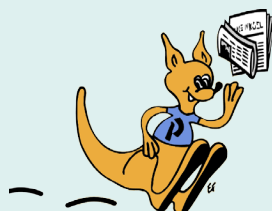
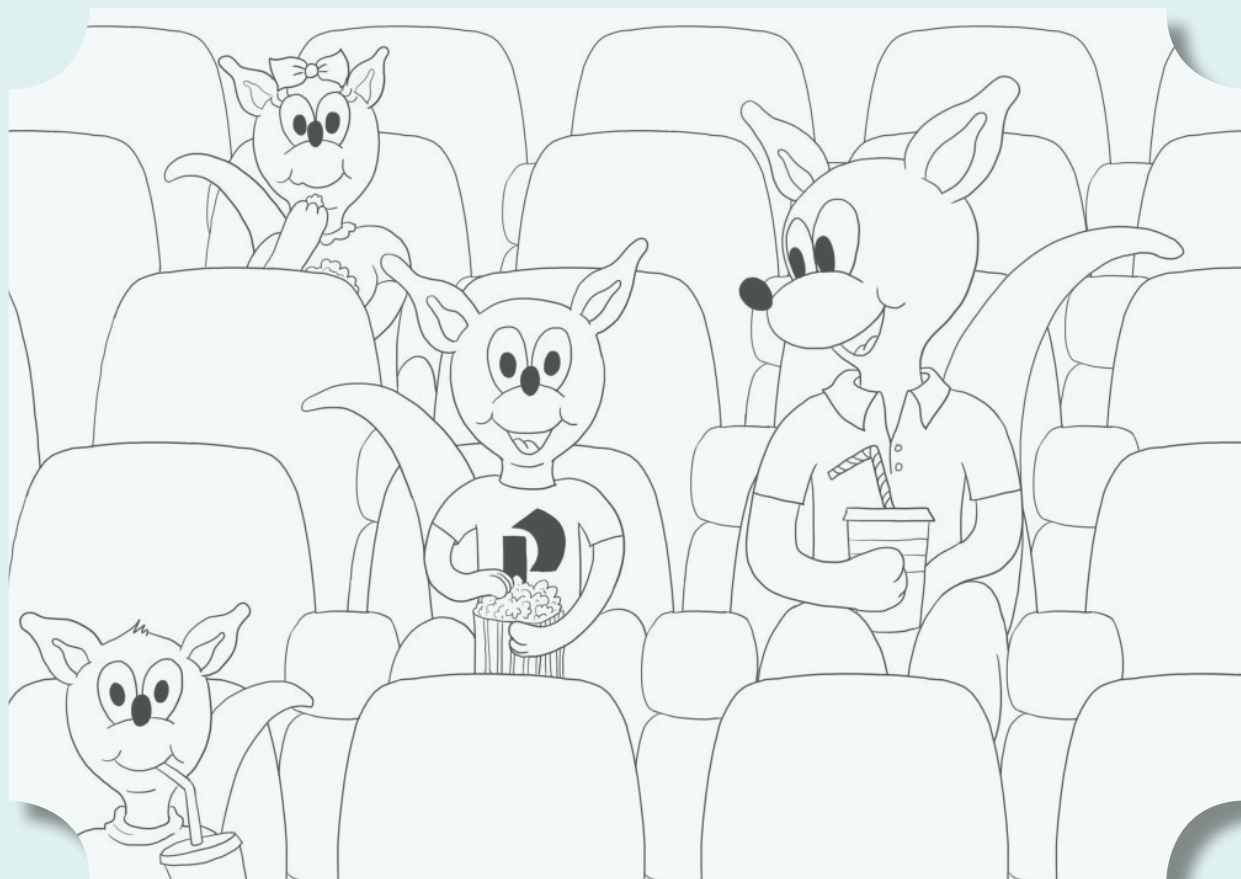
Nous profitons de cette modification pour vous rappeler qu'il est primordial de payer votre cotisation avec le bulletin annexé.

En effet dans le numéro de référence de votre bulletin se trouve le numéro de l'année en cours, ce qui comptabilise automatiquement votre paiement.

Si vous utilisez le numéro de référence de l'année précédente, souvent en le copiant, ou si vous copiez un ancien paiement pour La Paternelle concernant une manifestation, Europa Park, spectacle ou autre, votre paiement de cotisation ne sera pas enregistré et cela engendrera de grandes recherches, une perte de temps considérable et le risque de recevoir un rappel alors que vous avez réglé votre cotisation. Merci pour votre compréhension.

Nous profitons, le comité et moi-même de ce message pour vous remercier de votre soutien sans faille et de votre engagement auprès de notre si belle association. Grâce à vous tous, nous pourrons continuer d'aider les familles touchées par le deuil.

Florence Leuba
Caissière



N'oubliez pas de faire part de tout changement d'adresse au secrétariat, soit par courrier, e-mail ou téléphone.

Contact
La Paternelle Association
Case postale 54
2206 Les Geneveys-s/Coffrane
Tél : 077 430 51 59
Mail : info@lapaternelle.ch
web : www.lapaternelle.ch

